

DECISION DU COORDONNATEUR EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2025

Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP et coordonnateur du groupement de commandes,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

- Vu la convention de groupement de commandes du 04 août 2020, visée en Préfecture le 05 août 2020 ;
- Vu la délibération du 28 mai 2020 par laquelle Monsieur le Maire a reçu délégation de pouvoir par le Conseil Municipal, visée en Préfecture le 03 juin 2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02 juin 2020 ;
- Vu le marché 2024240395 notifié le 30 décembre 2024 à la société NERA PROPRETE, pour le nettoyage des bâtiments - lot n° 4 : prestations annexes d'une durée de 12 mois.
- Vu l'article R. 2194-1 du Code de la Commande Publique, autorisant la modification des marchés en cours d'exécution ;
- Vu l'article 14 - « Clause de réexamen » du Cahier des Clauses Administratives Particulières de l'accord-cadre ;
- Vu le besoin présenté par la Direction des marchés publics tendant à proroger de 3 mois le marché en cours ;
- Considérant que cette modification de la durée du marché doit être actée par voie d'avenant.

DECIDONS

ARTICLE 1 :

Il est conclu un avenant n°1 à l'accord-cadre n° **2024240395** pour le nettoyage des bâtiments - lot n°4 : prestations annexes contracté avec la société NERA PROPRETE afin de prolonger le marché jusqu'au 31 mars 2026.

ARTICLE 2 :

Nouvelle incidence financière de l'avenant : néant

Le reste sans changement.

ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

ARTICLE 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques est chargé de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 18 NOVEMBRE 2025

Le Maire-Adjoint

Vincent MEDILI

Transmis en Préfecture le : 19/11/21
Publié ou notifié le :



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2025_11_584
Objet :	marché 2024240395 notifié le 30 décembre 2024 à la société NERA PROPRETE, pour le nettoyage des bâtiments ? lot n° 4 : prestations annexes
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-11-18 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20251118-D2025_11_584-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20251118-D2025_11_584-AI-1-1_0.xml	text/xml	965 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_17794.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20251118-D2025_11_584-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	58.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 novembre 2025 à 16h56min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 novembre 2025 à 16h56min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 novembre 2025 à 16h56min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 novembre 2025 à 16h56min49s	Reçu par le MI le 2025-11-19

